INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SOCIÉTÉS AFRICAINES : ENTRE PERCEPTIONS ET RÉCEPTIONS

YINA Tikamba Komla *(Doctorant),*
Université de Kara (TOGO),
yinatikambakomla@gmail.com
BINI Essonam *(MC),*
Université de Kara (TOGO), LaRELIPS,
e_binii@yahoo.fr

Résumé

L'intelligence artificielle (IA) est présentée en Afrique comme une technologie au service de la modernisation et du développement. Cette lecture masque une réalité essentielle : il n'existe pas une perception africaine homogène de l'IA, mais des rapports distincts entre monde universitaire et intellectuel, gouvernants et institutions, et majorité de la population. Cet article, issu d'une recherche doctorale consacrée aux enjeux et à la finalité éthique de l'IA, soutient que le discours dominant masque une disjonction entre ces trois niveaux, dont la réduction conditionne toute appropriation de la technologie. Le cadre décolonial éclaire les discours universitaires, mais ne suffit pas à rendre compte des priorités gouvernementales, souvent contraintes par les financements extérieurs, ni des réalités matérielles marquées par les carences en infrastructures, énergie et culture numérique. À travers le concept d'éthotopie, l'article propose de penser l'IA depuis l'Afrique comme une technologie à traduire, réinventer et orienter selon les réalités du continent.

Mots clés *: Afrique, colonialité, éthotopie, gouvernance, imaginaire, intelligence artificielle, infrastructures numériques.*

Abstract

Artificial intelligence (AI) is often presented in Africa as a technology serving modernization and development. This reading conceals an essential reality: there is no single, homogeneous African perception of AI, but rather distinct relationships between the academic and intellectual world, governments and institutions, and the majority of the population. This article, drawn from doctoral research devoted to the stakes and ethical purpose of AI, argues that the dominant discourse masks a disjunction between these three levels, the reduction of which conditions any genuine appropriation of the technology. The decolonial framework sheds light on academic discourse, but is not sufficient to account for governmental priorities, often constrained by external funding, nor for material realities marked by shortcomings in infrastructure, energy, and digital literacy. Through the concept of ethotopia, the article proposes thinking about AI from Africa as a technology to be translated, reinvented, and oriented according to the continent's realities.

Keywords: *Africa, coloniality, ethotopia, governance, imaginary, artificial intelligence, digital infrastructure.*

Introduction

L'intelligence artificielle connaît depuis une décennie une expansion mondiale sans précédent, au point de devenir un horizon structurant des politiques publiques, des économies et des imaginaires collectifs. Cette expansion touche désormais l'Afrique, où l'IA occupe une place croissante dans les discours universitaires, institutionnels et médiatiques. Il devient dès lors nécessaire d'interroger la manière dont elle est effectivement perçue et reçue sur le continent, plutôt que de postuler son adoption. Son émergence est portée par l'espoir qu'elle puisse stimuler l'innovation dans la santé, l'éducation ou l'industrie (Kohnert,

2022). Cependant, cette dynamique se heurte à des infrastructures numériques fragiles et à des défis de transfert technologique. Se pose ainsi la question du décalage entre la réception optimiste de solutions exogènes et leur adaptation aux besoins endogènes du continent.

Le discours dominant sur l'IA en Afrique, qu'il soit universitaire, institutionnel ou médiatique, tend cependant à présenter le continent comme un bloc homogène face à cette technologie, souvent calqué implicitement sur les termes du débat occidental. Or, cette homogénéité est largement fictive. Le monde universitaire, les gouvernants et la majorité de la population n'entretiennent ni le même rapport, ni le même niveau d'accès, ni la même urgence face à l'intelligence artificielle. Faute de le reconnaître, on risque de transposer en Afrique des perceptions, des attentes et des craintes qui appartiennent d'abord aux sociétés développées, principales productrices et utilisatrices de ces technologies.

La question fondamentale qui oriente cet article est la suivante : dans quelle mesure les populations africaines peuvent-elles concilier leurs espoirs à l'égard de l'intelligence artificielle avec les contraintes de leurs réalités socio-économiques, de manière à définir les conditions d'une appropriation autonome de l'IA, en l'absence d'un cadre éthique porté par les agendas politiques africains ? De cette question fondamentale découlent deux questions spécifiques : Comment les populations africaines articulent-elles leurs espoirs technologiques à l'égard de l'intelligence artificielle avec les réalités socio-économiques qui

caractérisent leurs contextes de vie ? Et quel cadre éthique pour combler l'absence de considérations éthiques dans les agendas politiques africains relatifs à l'intelligence artificielle et favoriser une appropriation autonome de celle-ci ?

L'hypothèse fondamentale que nous défendons est que l'appropriation autonome de l'intelligence artificielle en Afrique ne peut résulter d'un simple transfert technologique venu de l'extérieur ; elle suppose l'émergence d'un cadre éthique endogène que nous nommons l'éthotopie capable d'articuler les aspirations locales à l'IA avec les contraintes socio-économiques réelles. Au niveau des hypothèses spécifiques, nous soutenons premièrement que les populations africaines nourrissent à l'égard de l'intelligence artificielle des espoirs qui restent largement déconnectés des réalités socio-économiques de leurs contextes de vie, cet écart traduisant moins un rejet de la technologie qu'un déficit des conditions structurelles (infrastructures, accès, compétences, ressources) nécessaires à sa concrétisation. Et deuxièmement un cadre éthique tel que l'éthotopie ne peut combler l'absence de considérations éthiques dans les agendas politiques africains relatifs à l'IA que s'il est construit à partir des réalités et des valeurs endogènes africaines plutôt qu'importé de cadres normatifs élaborés dans d'autres contextes (Nord global), condition sine qua non pour favoriser une appropriation réellement autonome de l'intelligence artificielle.

Sur le plan théorique, cette étude articule trois corpus complémentaires. Le premier est la théorie décoloniale de la colonialité du pouvoir, du savoir et de l'être,

développée par Aníbal Quijano (2000, 2007) et prolongée par Nelson Maldonado-Torres (2007), qui permet de situer historiquement et politiquement la diffusion de l'intelligence artificielle en Afrique. Le second est la philosophie africaine de la technique, portée notamment par Sidiki Diakité (1985) et sa notion de technologie appropriée, qui fournit des critères concrets pour distinguer une appropriation réelle d'une simple importation technologique. Le troisième est la réflexion sur les imaginaires sociotechniques et les éthiques situées de la technique, qui mobilise notamment les travaux de Felwine Sarr (2016) sur l'Afrotopia et de Hans Jonas (1990) sur le principe de responsabilité, et qui nourrit la proposition du concept d'éthotopie développée dans la troisième partie de cet article. C'est à l'articulation de ces trois cadres que se construit la démarche d'ensemble de la réflexion.

Cet article vise donc à examiner comment les populations africaines articulent espoirs technologiques et réalités socio-économiques pour définir les conditions d'une appropriation autonome de l'intelligence artificielle, et à proposer, à travers le concept d'éthotopie, un cadre éthique qui demeure pour l'heure largement absent des agendas politiques africains. La réflexion se déploie en trois temps, correspondant aux trois parties de l'article. La première partie situe l'intelligence artificielle dans l'histoire de la modernité technoscientifique et de la colonialité du sens, telle qu'elle est pensée dans les milieux universitaires et intellectuels africains. La deuxième partie examine, en distinguant trois niveaux : les imaginaires universitaires et médiatiques, les réponses institutionnelles et

gouvernementales, puis les usages populaires et les conditions matérielles de leur mise en œuvre, la manière dont les sociétés africaines perçoivent, reçoivent et s'approprient concrètement cette technologie. La troisième partie propose enfin, à travers le concept d'éthotopie, un horizon éthique permettant de penser l'intelligence artificielle depuis l'Afrique plutôt que par simple adaptation d'un modèle importé.

1. Intelligence artificielle : modernité technoscientifique et colonialité du sens

L'intelligence artificielle constitue aujourd'hui l'une des manifestations les plus significatives de la modernité technoscientifique contemporaine. Elle s'impose comme horizon de transformation des économies, des institutions, des pratiques sociales et des modes de production du savoir. De la santé à l'éducation, de l'agriculture aux services financiers, elle est présentée comme un moteur d'innovation, d'efficacité et d'optimisation (Kohnert, 2022). Mais réduire l'IA à une simple innovation technique serait insuffisant. Elle est également un fait historique, politique et épistémique. Elle porte avec elle une certaine vision du monde, une manière de penser l'intelligence, la rationalité, la décision et l'organisation du réel.

Comprendre l'intelligence artificielle dans les sociétés africaines exige donc de la replacer dans le cadre plus large de la modernité dont elle procède. La modernité technoscientifique ne se définit pas uniquement par le progrès des sciences et des techniques ; elle exprime un

rapport spécifique au monde fondé sur la maîtrise rationnelle, la quantification, le calcul et la prévisibilité. Comme l'a montré Max Weber (1971), elle participe au « désenchantement du monde », c'est-à-dire à la substitution progressive de la raison instrumentale aux formes symboliques, religieuses ou traditionnelles de compréhension du réel. Le monde devient alors disponible à l'expérimentation, à la gestion, à la planification et à l'administration.

L'intelligence artificielle radicalise cette dynamique. Elle prolonge la promesse moderne selon laquelle le réel peut être converti en information, la complexité traduite en données, et la décision humaine assistée, voire remplacée, par des systèmes computationnels. L'intelligence elle-même devient calculable, reproductible et automatisable. Comme le souligne Gilbert Simondon (1958), les objets techniques ne sont jamais de simples instruments ; ils expriment des formes historiques de rapport au monde. L'IA donne ainsi forme à un imaginaire particulier de la rationalité : efficacité, optimisation, prédiction, automatisation.

Cependant, cette modernité technoscientifique ne s'est jamais déployée dans un espace historique neutre. Elle est indissociable de l'expansion coloniale, du capitalisme mondial et de la production d'un ordre global hiérarchisé. C'est ici que l'analyse d'Aníbal Quijano (2007a&b) devient fondamentale. Quijano (2007a) montre que la mondialisation contemporaine ne constitue pas une rupture radicale avec le passé colonial ; elle en représente au contraire le prolongement historique. Selon lui, elle est l'aboutissement

d'un processus inauguré avec la conquête de l'Amérique et la formation du capitalisme colonial/moderne eurocentré. Ce processus a mis en place un modèle mondial de pouvoir structuré par une classification sociale de la population fondée sur l'idée de race. Cette classification, née dans l'expérience coloniale, n'a pas disparu avec la fin administrative du colonialisme ; elle continue d'informer durablement les structures économiques, politiques et cognitives du monde contemporain.

La contribution majeure de Quijano est précisément de distinguer colonialisme et colonialité. Le colonialisme renvoie à une domination politique directe ; la colonialité désigne la persistance des schèmes de domination après la fin des empires. Elle se prolonge dans les hiérarchies du savoir, dans les structures économiques mondiales, dans les formes de subjectivation et dans les cadres mêmes à travers lesquels le monde est pensé. Ainsi, ce n'est pas seulement le territoire qui a été colonisé ; ce sont également les imaginaires, les épistémologies et les régimes de vérité. Ce triptyque : colonialité du pouvoir, colonialité du savoir et colonialité de l'être, cette dernière théorisée par Nelson Maldonado-Torres (2007) dans le prolongement direct de Quijano, permet de saisir combien la domination coloniale a affecté non seulement les structures politiques et économiques, mais aussi les manières mêmes d'exister et de se percevoir comme sujet. Dans un article publié par le CIES et consacré aux travaux de Quijano[1], on peut y lire ceci : « Une fois assise sa condition de centre du capitalisme

[1] Le CIES regroupe 49 institutions péruviennes de recherche et d'enseignement en sciences économiques, sociales et environnementales.

mondial, l'Europe, outre le contrôle qu'elle exerçait dorénavant sur le marché mondial, put imposer sa domination coloniale sur toutes les régions et populations de la planète en les incorporant au « système-monde » qui se constituait de la sorte, et à son modèle de pouvoir spécifique » (CIES, 2000, p. 57).

Cette critique de la colonialité trouve un écho africain direct chez Sidiki Diakité (1985), pour qui le transfert de technologie occidentale vers l'Afrique n'a jamais été un simple fait technique, mais une violence infligée aux sociétés africaines. Diakité (1985, p.24) va jusqu'à en repérer les effets sur la subjectivité elle-même : il décrit un « être qui a perdu son ‹ moi › », désagrégé par la présence d'un élément étranger envahissant et déstabilisant, anticipant, depuis un terrain proprement africain, ce que Maldonado-Torres théorisera plus tard sous le nom de colonialité de l'être. Diakité (1985, p. 79) dénonce également, chez certains penseurs africains eux-mêmes, une « technolâtrie » suspecte d'« occidentolâtrie », qui tient le modèle occidental de développement pour une référence neutre, au-dessus de toute idéologie, alors que les normes véhiculées par les techniques occidentales lui semblent antinomiques avec les réalités africaines. Le transfert de technologie, loin d'être un simple mouvement de rattrapage, « modèle et transforme les rapports sociaux, les modes de vie et de production », jusqu'à l'imaginaire socio-historique lui-même (Ibid, p. 85). Sur le plan économique, Diakité (1985, p. 86) observe que ce transfert, au lieu de résorber le sous-développement, « accentue au contraire leur ‹ sous-développement › en les maintenant dans un rapport de dépendance et d'exploitation

» à l'égard des détenteurs des techniques de pointe, un « marché de dupe » où l'Afrique reste l'otage du réseau de domination de ceux qui lui transfèrent leurs technologies. Cette lecture critique n'est cependant pas la seule voix du débat africain sur la technoscience : dans la lignée du positivisme de Marcien Towa, Lucien Ayissi (2006) défend au contraire un « optimisme technoscientifique », pour qui la maîtrise de la science et de la technique demeure une condition de l'émancipation véritable du continent plutôt qu'un simple facteur d'aliénation.

Appliquée à l'intelligence artificielle, cette lecture révèle que les technologies numériques contemporaines ne circulent pas indépendamment de ces structures historiques. Elles s'inscrivent dans ce que l'on peut appeler une colonialité numérique, c'est-à-dire une prolongation des asymétries coloniales dans l'ordre computationnel mondial. L'IA est conçue majoritairement dans quelques centres technologiques situés dans le Nord global, principalement aux États-Unis, en Europe occidentale et, plus récemment, en Chine. Les infrastructures matérielles qui la rendent possible : centres de calcul, cloud computing, bases de données massives, grandes plateformes numériques, demeurent fortement concentrées. Les modèles produits à partir de ces infrastructures se diffusent ensuite à l'échelle mondiale avec une prétention à l'universalité. Or, cette universalité mérite d'être interrogée. Car, les algorithmes ne sont jamais culturellement neutres. Ils incorporent les catégories, les priorités, les langues, les valeurs et les biais des contextes qui les ont produits. Dans *Race After Technology* (2019), Ruha Benjamin montre que les

technologies numériques et l'intelligence artificielle ne sont pas neutres. Sous une apparence d'objectivité, elles peuvent reproduire, renforcer ou aggraver des inégalités sociales et raciales déjà existantes. À travers la notion de « New Jim Code [2]», elle explique que l'automatisation masque souvent les discriminations en les présentant comme des résultats techniques ou rationnels. Ruha Benjamin va plus loin en montrant que la race elle-même peut être comprise comme une technologie sociale. Selon elle, elle fonctionne comme un dispositif historique de classement et de hiérarchisation des individus, construit pour organiser les rapports de pouvoir et légitimer les inégalités dans la vie sociale. La race n'est donc pas une réalité naturelle ; elle est une construction sociale et politique qui continue de produire des effets dans les institutions, les pratiques quotidiennes et, aujourd'hui, dans les systèmes numériques. C'est là également le point de vue de Quijano lorsqu'il écrivit :

> L'idée de race est, sans aucun doute, l'instrument de domination sociale le plus efficace inventé ces 500 dernières années […]. Produit du tout début de la formation de l'Amérique et du capitalisme, lors du passage du XVe au XVIe siècle, elle a été imposée dans les siècles suivants sur toute la population de la planète, intégrée à la domination coloniale de l'Europe […]. La race a été imposée comme critère fondamental de classification sociale universelle de la population mondiale, c'est autour d'elle qu'ont été distribuées les principales identités sociales et géoculturelles du monde à l'époque. (Quijano, 2007b, p. 111).

[2] Voir BENJAMIN Ruha, 2019, Race After Technology, Cambridge, Polity Press.

L'exemple des systèmes de reconnaissance faciale est à cet égard particulièrement révélateur. Les travaux de Joy Buolamwini et Timnit Gebru (2018) ont montré que plusieurs logiciels commerciaux de reconnaissance faciale identifiaient significativement moins bien les femmes noires que les hommes blancs. Le biais algorithmique ne relève pas ici d'un simple dysfonctionnement technique ; il manifeste un défaut de représentativité dans les données d'entraînement et, plus profondément, un régime implicite de normativité où certains corps deviennent standards et d'autres périphériques.

Cette dynamique trouve un prolongement direct dans le contexte africain. Abeba Birhane (2020) montre que les processus d'extraction de données, de développement et de déploiement de systèmes d'intelligence artificielle sur le continent reproduisent souvent une forme de « colonisation algorithmique », où les populations africaines fournissent des données et un terrain d'expérimentation sans participer véritablement à la définition des critères, des priorités et des finalités des systèmes qui les concernent.

Ces biais révèlent ce que Quijano désignait déjà : les hiérarchies issues de la colonialité se reconfigurent à travers les outils de la modernité contemporaine. La question raciale n'est plus seulement inscrite dans les institutions politiques ou économiques ; elle se rejoue désormais dans les infrastructures numériques et dans les architectures algorithmiques. Cette analyse rejoint celle de Michelle Alexander (2010), pour qui l'incarcération de masse aux

États-Unis constitue une forme contemporaine de contrôle social racialisé héritée des lois Jim Crow. Elle montre que les mécanismes institutionnels de la ségrégation n'ont pas disparu ; ils se sont transformés en dispositifs plus diffus mais tout aussi structurants, maintenant durablement les populations noires dans des situations d'infériorité sociale et politique. On peut facilement lire dans son ouvrage que l'incarcération de masse est « un système de contrôle social racialisé d'une ampleur et d'une dissimulation stupéfiantes, fonctionnant de manière étonnamment similaire aux lois Jim Crow » (Alexander, 2010, p. 4).

L'Afrique se trouve dans une position particulièrement révélatrice de cette tension. D'un côté, elle est l'un des espaces les plus dynamiques en matière d'innovation numérique : développement du mobile banking, intelligence artificielle appliquée à la santé communautaire, agriculture prédictive, fintech, plateformes éducatives, cartographie numérique des territoires ou encore projets de traduction automatique de langues africaines (Kohnert, 2022). Des initiatives comme Masakhane AI, collectif panafricain travaillant sur le traitement automatique des langues africaines, illustrent cette vitalité créatrice. D'un autre côté, le continent demeure structurellement marginal dans la production mondiale des architectures dominantes de l'intelligence artificielle. La faible représentation des langues africaines dans les grands modèles de langage, la dépendance envers les infrastructures cloud étrangères, l'externalisation de l'hébergement des données et la faiblesse relative des investissements locaux dans le calcul intensif traduisent une asymétrie profonde.

Face à cette asymétrie, des réponses institutionnelles africaines commencent à s'organiser. La Stratégie continentale pour l'intelligence artificielle adoptée par l'Union africaine (2024) témoigne ainsi d'une volonté de coordination panafricaine visant à renforcer les capacités locales de calcul, de gouvernance des données et de formation, tout en affirmant un droit du continent à participer à la définition des normes internationales de l'IA plutôt qu'à en demeurer seulement destinataire. Cette asymétrie est à la fois matérielle et symbolique. Elle ne concerne pas seulement les machines ; elle touche la production du sens.

Les langues africaines en offrent un exemple particulièrement frappant. Comme l'a montré Ngũgĩ wa Thiong'o, la langue constitue un espace fondamental de mémoire, d'identité et de transmission culturelle. Une langue n'est pas seulement un moyen de communication ; elle véhicule une vision du monde, une cosmologie, un rapport au temps et à la communauté. Comme l'explique Lovesey, selon Ngũgĩ wa Thiong'o :

> le langage, en tant que culture, est la mémoire collective de l'expérience historique d'un peuple. La culture est presque indissociable du langage qui rend possibles sa genèse, son développement, sa conservation, son expression et, de fait, sa transmission d'une génération à l'autre (Lovesey, 2000, p. 18-19).

Cette idée implique que la culture n'existe pas indépendamment de ses médiations linguistiques. Dans le contexte colonial, cette analyse prend une portée critique majeure. La substitution des langues africaines par les langues européennes ne constitue pas uniquement un changement de code linguistique, mais une reconfiguration profonde des mécanismes de mémoire collective. Elle affecte la manière dont les sociétés africaines se racontent à elles-mêmes, interprètent leur passé et projettent leur avenir. Lorsqu'elle est absente (langues africaines) des systèmes numériques dominants, ce n'est pas seulement sa visibilité qui diminue ; c'est aussi sa capacité à participer à la production du futur.

Or, nombre d'outils d'intelligence artificielle demeurent peu performants ou peu disponibles pour des langues comme l'éwé, le peul, le wolof, le bambara ou le lingala. Cette sous-représentation ne traduit pas un retard linguistique, mais une hiérarchie de la valeur accordée aux langues dans l'économie numérique mondiale. La colonialité s'inscrit ainsi dans les infrastructures linguistiques de la modernité numérique : l'enjeu n'est plus seulement de parler une langue pour exister socialement, mais de savoir si elle peut participer aux systèmes qui produisent les formes dominantes du savoir et de l'intelligence.

Dans *The Costs of Connection* (2019), Nick Couldry et Ulises Mejias décrivent cette situation comme une nouvelle forme d'extractivisme colonial. Selon eux, les données sont devenues la matière première du capitalisme contemporain. Elles sont extraites des interactions humaines, captées par

des plateformes globales puis converties en valeur économique. Cette extraction massive reproduit, sous une forme numérique, des logiques proches de l'extraction coloniale des ressources naturelles : captation, externalisation de la valeur, concentration des bénéfices. L'Afrique participe intensément à cette économie numérique mondiale, mais rarement à armes égales. Les usages quotidiens du téléphone mobile, des plateformes numériques, des réseaux sociaux ou du paiement mobile génèrent d'immenses quantités de données dont la gouvernance échappe souvent aux populations qui les produisent. La question de la souveraineté numérique rejoint alors celle de la souveraineté politique et cognitive.

Mais penser l'IA à partir de la colonialité ne conduit pas nécessairement à condamner la technique. Il s'agit plutôt de la soumettre à une critique située. Comme le pense Felwine Sarr dans Afrotopia (2016), l'Afrique ne peut entrer dans la modernité par simple imitation ou rattrapage ; elle doit inventer ses propres formes d'avenir à partir de ses ressources historiques, sociales et culturelles. L'IA doit donc être envisagée non comme un modèle importé à reproduire, mais comme un objet à traduire, transformer et réinventer. L'enjeu est d'accéder à la technologie tout en participant à la définition de ses finalités.

2. Perceptions, réceptions et imaginaires des sociétés africaines face à l'intelligence artificielle

2.1. Les imaginaires universitaires et médiatiques

Si l'intelligence artificielle constitue un objet majeur de la modernité technoscientifique globale, sa signification ne se donne jamais immédiatement. Elle ne circule pas dans le monde comme une réalité purement technique, identique à elle-même en tous lieux. Elle est toujours interprétée, médiatisée, discutée, appropriée ou contestée selon des contextes historiques, sociaux et culturels spécifiques. L'Afrique n'échappe pas à cette dynamique. Elle en offre même un terrain d'observation particulièrement fécond. Car dans les sociétés africaines, l'intelligence artificielle ne se présente ni comme un simple outil, ni comme une évidence universelle ; elle apparaît comme un objet de perception, de réception et d'imagination.

Penser l'IA depuis l'Afrique implique alors de déplacer le regard : quitter les seuls laboratoires et les infrastructures techniques pour observer les espaces sociaux où la technologie devient expérience vécue, représentation collective et objet de discours. Autrement dit, il ne s'agit plus uniquement de se demander ce qu'est l'intelligence artificielle, mais de ce qu'elle signifie pour celles et ceux qui la rencontrent. Dans cette perspective, il convient d'abord de distinguer perception et réception. La perception renvoie à la manière dont l'intelligence artificielle est vue, imaginée, nommée ou symboliquement représentée dans les sociétés africaines. Elle concerne les discours, les récits médiatiques, les représentations populaires, les

attentes ou les inquiétudes qu'elle suscite. La réception désigne davantage la manière dont cette technologie est concrètement accueillie dans les usages, les pratiques, les institutions ou les interactions quotidiennes. La perception relève davantage de l'imaginaire social ; la réception engage la pratique, l'appropriation et parfois la résistance.

Cette distinction est essentielle, car l'IA est entourée d'un imaginaire mondial puissant. Comme le rappelle Yuk Hui (2016), toute technologie porte une cosmologie implicite, c'est-à-dire une manière de penser le rapport entre l'humain, la machine, la nature et le futur. Les récits qui accompagnent l'IA oscillent entre utopie et dystopie : développement accéléré, automatisation, augmentation des capacités humaines, mais aussi menace sur l'emploi, surveillance, déshumanisation ou remplacement de l'humain. Ces imaginaires circulent en Afrique par les médias, les plateformes, les entreprises, les politiques publiques et les réseaux sociaux, mais ils sont retraduits à partir d'expériences et de préoccupations locales.

Dans l'espace médiatique panafricain et national, l'IA fait l'objet d'un double récit très marqué par les réalités socio-économiques du continent. Le premier est celui du saut technologique (*leapfrogging*) : les médias spécialisés relaient l'idée que l'IA permettrait à l'Afrique de contourner les étapes classiques du développement industriel. C'est ce qu'exprime par exemple Amal El Fallah Seghrouchni, présidente exécutive du centre marocain AI Movement, pour qui l'intelligence artificielle doit permettre au continent de « faire un *leapfrog* » afin de rattraper son retard dans

l'agriculture, la santé ou le développement durable (CIO Mag, 2022). Ce même registre traverse la couverture de la Stratégie continentale de l'Union africaine sur l'IA (2025-2030), présentée par la presse spécialisée comme un accélérateur de développement plutôt qu'une simple technologie à réguler (CIO Mag, 2026).

Le second récit est celui de l'angoisse d'un néocolonialisme numérique. Les chiffres eux-mêmes nourrissent cette inquiétude : selon un rapport de Heirs Technologies publié en septembre 2025, l'Afrique ne compte que 211 centres de données actifs, dont 46 % concentrés dans seulement quatre pays (Afrique du Sud, Kenya, Nigeria, Égypte), l'essentiel des données du continent restant hébergé à l'étranger. Cette asymétrie infrastructurelle, documentée de longue date par la presse spécialisée (CIO Mag évoquait déjà en 2021 une « souveraineté numérique » largement fictive tant que les données africaines demeurent hébergées hors du continent), s'articule au risque, également relevé par les chercheurs, que l'Afrique ne demeure qu'un réservoir de données et un terrain d'externalisation du travail de modération et d'annotation à bas coût.

Le monde académique africain investit la question de l'IA par la réappropriation culturelle, l'éthique et la décolonisation des savoirs. Cette dynamique se manifeste dans les recherches sur la gouvernance des données et l'IA, ainsi que dans les travaux qui interrogent les conditions d'une appropriation endogène plutôt que d'une simple importation. Certains cherchent également à repenser les finalités de l'IA à partir de notions telles que la réciprocité, la justice

cognitive et le vivre-ensemble. Cette production universitaire vise ainsi à poser les bases d'une intelligence artificielle pensée depuis le continent.

Ce cadre de lecture décolonial ne doit cependant pas conduire à une rhétorique de la victimisation faisant de toute difficulté africaine face à l'IA la seule conséquence d'une domination extérieure. L'Afrique demeure en retrait par rapport aux pays développés en matière de recherche, d'infrastructures et d'investissement, écart qui tient à la fois à l'héritage colonial et à des choix internes. De même, les inquiétudes relatives à l'emploi, à la désinformation ou à l'autonomie des systèmes sont souvent plus fortement exprimées dans les sociétés qui produisent et utilisent massivement l'IA que dans celles où elle reste absente du quotidien d'une grande partie de la population. Le cadre décolonial éclaire donc surtout le niveau universitaire et intellectuel ; il faut encore examiner les institutions et la majorité de la population.

2.2. Les réponses institutionnelles et gouvernementales : un volontarisme à l'épreuve

Dans plusieurs contextes africains, l'intelligence artificielle est d'abord perçue comme une promesse de développement. Elle apparaît comme une opportunité de transformation sociale, particulièrement dans des secteurs où les infrastructures classiques demeurent fragiles ou insuffisantes. En agriculture, par exemple, des systèmes d'aide à la décision fondés sur l'analyse de données climatiques ou la détection précoce de maladies végétales sont expérimentés au Kenya, au Ghana ou au Nigeria pour

optimiser les rendements et renforcer la sécurité alimentaire (Kohnert, 2022).

Au Rwanda, les innovations en santé numérique sont fréquemment mobilisées comme illustration des potentialités transformatrices de la technologie. L'IA y est souvent associée à l'idée de modernisation efficace, d'innovation publique et de résolution pragmatique des problèmes sociaux (Gwagwa et al., 2020). L'essor des initiatives entrepreneuriales autour du numérique illustre également la manière dont les sociétés africaines s'approprient les transformations technologiques contemporaines. À ce titre, l'initiative Timbuktoo[3], lancée pour soutenir l'écosystème des start-ups africaines, témoigne du dynamisme croissant de l'innovation sur le continent. En seulement dix-huit mois, elle a accompagné près de 170 start-ups réparties dans 45 pays africains, intervenant dans des secteurs stratégiques liés aux objectifs de développement durable, notamment la finance numérique, la santé et l'agriculture[4]. Cet exemple montre que les technologies émergentes, y compris l'intelligence artificielle, ne sont pas seulement reçues comme des innovations venues d'ailleurs ; elles deviennent aussi des leviers d'expérimentation, d'entrepreneuriat et de réponse à des enjeux locaux. L'appropriation africaine de l'IA se joue ainsi également dans la capacité à développer des solutions situées, pensées à partir des réalités sociales, économiques et environnementales du continent.

[3] Le PNUD a lancé Timbuktoo pour soutenir l'innovation universitaire africaine à travers huit hubs régionaux et dix pôles nationaux.

[4] Voir https://africarenewal.un.org/fr/magazine/lafrique-et-lintelligence-artificielle-promesses-risques-et-perspectives, consulté le 29 mai 2026.

Ces engagements institutionnels doivent cependant être relativisés. Plusieurs pays africains se sont dotés de plans nationaux de développement de l'intelligence artificielle, mais ceux-ci demeurent largement insuffisants pour produire un impact réel. D'abord parce que ces plans sont le plus souvent rédigés sous financement de bailleurs et de banques étrangères, ce qui interroge leur ancrage réel dans les priorités nationales. Ensuite parce qu'ils s'inscrivent rarement dans une conscience nationale partagée de l'enjeu : ils relèvent davantage d'un exercice de conformité internationale, consistant à produire un document attendu par les partenaires financiers, que d'une stratégie mûrie collectivement. Enfin, ces plans souffrent d'une absence de doctrine claire qui leur servirait de soubassement : ils énoncent des objectifs, formation, innovation, gouvernance des données sans articuler de vision cohérente de ce que l'IA doit accomplir pour la société qu'elle est censée servir.

Le cas du Bénin illustre cette tension : sa Stratégie nationale pour l'intelligence artificielle et les mégadonnées (2023-2027) est budgétée à environ 4,68 milliards de francs CFA, mais repose sur des ressources extérieures dont la nature est peu explicitée (Agbor, 2023). La déconnexion entre volontarisme institutionnel et niveau populaire apparaît également à l'Université d'Abomey-Calavi, qui a lancé en juillet 2026 une stratégie d'IA, accompagnée d'un cadre éthique et d'une charte d'usage, avec l'ambition de gouverner l'IA plutôt que de la subir. Deux questions demeurent toutefois : ces textes procèdent-ils d'une délibération endogène ou reprennent-ils des cadres internationaux déjà disponibles ? Et comment sont-ils reçus

par la majorité de la population qui n'a ni accès à l'université ni les conditions matérielles nécessaires pour se sentir concernée ? Sans réponse à ces questions, une stratégie institutionnelle peut reproduire la déconnexion observée à l'échelle nationale.

Toutes les initiatives institutionnelles ne relèvent cependant pas de ce seul exercice de conformité. Présenté en juillet 2026 au sommet mondial AI for Good à Genève, un projet porté par le Togo AI Lab, en partenariat avec la plateforme africaine Zindi et la startup togolaise Umbaji, ambitionne de développer des modèles d'intelligence artificielle capables de comprendre, traduire et restituer les principales langues nationales du Togo, avec un objectif concret de 50 heures d'enregistrements validés et 6 000 paires de phrases traduites pour chacune des 50 langues nationales. Pour la ministre togolaise de l'Efficacité du service public et de la Transformation numérique, Cina Lawson, ces modèles linguistiques constituent désormais une « infrastructure publique essentielle » pour une IA souveraine et inclusive, rejoignant directement les alertes de l'UNESCO sur la faible représentation des langues africaines dans les données d'entraînement des systèmes d'IA[5]. Ce projet illustre qu'une doctrine endogène et un financement mixte ne sont pas incompatibles avec un partenariat international ; il reste cependant fondé essentiellement sur la collecte de données vocales, ce qui

[5] Voir « Togo : l'IA au service des langues locales », République Togolaise, 11 juillet 2026, https://www.republicoftogo.com/toutes-les-rubriques/culture/l-ia-au-service-des-langues-locales ; Togo First, juillet 2026, https://www.togofirst.com/en/culture/1407-19561-togo-unveils-ai-project-to-promote-national-languages.

contourne partiellement, sans la résoudre, la question de l'alphabétisation dans ces langues.

2.3. Ambivalences, appropriations populaires et conditions matérielles

Mais cette perception positive coexiste avec des formes plus critiques ou plus ambivalentes. Dans de nombreux espaces urbains africains, l'IA suscite fascination et inquiétude simultanément. Fascination devant la rapidité des outils conversationnels, la génération d'images, la traduction automatique ou l'automatisation des tâches intellectuelles ; inquiétude face à la surveillance numérique ou à la perte d'autonomie face aux grandes plateformes technologiques. L'arrivée massive d'outils conversationnels fondés sur les grands modèles de langage a particulièrement rendu visible cette ambivalence. Dans les milieux universitaires, ils sont perçus à la fois comme outils d'assistance à la rédaction, à la traduction ou à la recherche documentaire, et comme source possible de fraude académique, de plagiat, de standardisation de la pensée ou de dépendance cognitive[6]. Dans les secteurs créatifs, ils suscitent à la fois enthousiasme et crainte de substitution.

À cela s'ajoute une mémoire politique spécifique qui influence la réception africaine du numérique. Dans des contextes marqués par des histoires de domination coloniale, de dépendance économique ou de circulation asymétrique des savoirs, la technologie n'est jamais entièrement innocente. Elle arrive chargée d'histoire. Comme le souligne Achille

[6] Voir BAILLIFARD Ambroise et CARBONEL Henrietta, 2025, L'éducation à l'épreuve de l'intelligence artificielle, Lausanne, Épistémé.

Mbembe[7], toute technologie contemporaine s'inscrit dans des rapports de pouvoir et dans des dispositifs de gouvernement des corps, des territoires et des imaginaires. En Afrique, cette conscience historique produit parfois une vigilance particulière à l'égard des infrastructures numériques globales : à qui appartiennent les plateformes ? qui contrôle les données ? qui fixe les normes ? Qui bénéficie économiquement de la circulation numérique ? Cette interrogation nourrit des débats croissants autour de la souveraineté numérique, du stockage local des données, de la gouvernance algorithmique et de la place des acteurs africains dans l'écosystème mondial de l'IA.

L'un des exemples les plus significatifs concerne la question linguistique. Face à la sous-représentation des langues africaines, des chercheurs, développeurs et collectifs panafricains produisent des jeux de données, des corpus et des modèles adaptés au continent. Darkaa, déployé sur WhatsApp et Telegram, accompagne notamment des professionnels du droit et de la comptabilité de l'espace OHADA en langage naturel, écrit ou vocal, dans plusieurs domaines spécialisés. Sa dimension linguistique est particulièrement importante : les usagers peuvent interagir en haoussa, kinyarwanda, swahili, yoruba et éwé. L'initiative illustre ainsi une IA construite à partir de réalités linguistiques locales et susceptible de favoriser une appropriation plus inclusive.

[7] Voir *Brutalisme*, Paris, La Découverte, 2020, et *La communauté terrestre*, Paris, La Découverte, 2023.

Le collectif Masakhane AI[8] illustre également cette dynamique. Son travail sur le traitement automatique des langues africaines vise non seulement une inclusion technique, mais également une réhabilitation symbolique de langues longtemps marginalisées dans l'espace numérique mondial. Ces initiatives montrent que la réception peut devenir création. Les sociétés africaines ne se contentent pas de recevoir l'IA ; elles la traduisent dans leurs langues, leurs usages et leurs besoins. Elles la déplacent. On retrouve cette logique dans les usages ordinaires. Les technologies d'IA sont souvent intégrées dans des écosystèmes déjà hybrides où coexistent oralité, numérique mobile, sociabilités communautaires et pratiques économiques informelles. Elles sont alors réinterprétées à partir de logiques locales.

Dans plusieurs contextes ouest-africains, les outils numériques ne remplacent pas nécessairement les structures communautaires de transmission ; ils s'y articulent. Leur usage dans les marchés, les associations villageoises, l'éducation informelle ou les pratiques commerciales s'inscrit souvent dans des réseaux sociaux préexistants. La réception de la technologie passe alors par l'adaptation plutôt que par la substitution. L'imaginaire est ici essentiel : il organise les attentes, les peurs et les récits du futur. L'IA en Afrique fait ainsi émerger plusieurs imaginaires : développementaliste, émancipateur, critique et hybride, mêlant fascination, pragmatisme, appropriation locale et prudence politique.

[8] Masakhane développe, par et pour les Africains, le traitement automatique des langues africaines.

Cette pluralité d'imaginaires rend impossible toute lecture homogène de l'intelligence artificielle dans les sociétés africaines. Il n'existe pas une perception africaine de l'IA, mais des perceptions africaines, situées, multiples et parfois contradictoires. C'est précisément dans cette pluralité que réside leur richesse analytique. Car ces perceptions révèlent que l'intelligence artificielle n'est jamais uniquement affaire d'ingénierie. Elle est aussi affaire de sens, de mémoire, de langage, de désir collectif et d'horizon politique. Elle oblige à penser la technique non comme objet extérieur aux sociétés, mais comme espace de négociation entre héritages historiques et futurs possibles. En ce sens, la réception africaine de l'IA constitue déjà une critique pratique de l'universalité technologique abstraite. En traduisant, adaptant, questionnant ou détournant les outils numériques, les sociétés africaines montrent que la technologie ne vaut jamais indépendamment des mondes sociaux dans lesquels elle s'inscrit.

Ces appropriations populaires, aussi créatives soient-elles, ne doivent cependant pas masquer une réalité plus rude : pour la majorité des populations africaines, l'IA ne constitue pas encore une perception ou une réception clairement articulée, mais une question qui ne se pose pas dans les mêmes termes que dans les milieux universitaires ou gouvernementaux. L'accès irrégulier à l'électricité, la faiblesse des infrastructures de connectivité et les carences persistantes de l'éducation numérique de base limitent concrètement, pour l'essentiel de la population, toute rencontre effective avec ces technologies. C'est dire que la disjonction entre les trois niveaux dégagés dans cette

partie : imaginaires universitaires, volontarisme institutionnel et réalité populaire, n'est pas une simple nuance analytique : elle indique que l'Afrique, loin d'être homogène face à l'IA, se trouve traversée par des rythmes d'appropriation profondément inégaux, qu'une éthique de l'intelligence artificielle pensée depuis le continent ne peut ignorer.

Une étude doctorale menée en 2023 (Agbor, 2023) auprès de 274 répondants au Bénin, au Maroc et au Cameroun illustre cette disjonction. Bien qu'elle prétende saisir le « ressenti des populations », l'enquête a été conduite principalement dans des écoles, des universités et des aéroports ; 43 % des répondants étaient des étudiants, ce qui surreprésente le niveau universitaire et urbain. Le déficit de capacités de calcul constitue une autre illustration : quelques pays disposent d'infrastructures avancées, tandis que d'autres n'ont pas de supercalculateur dédié à l'IA. Le coût de ces équipements explique en partie pourquoi leur acquisition reste hors de portée de nombreux budgets nationaux (Agbor, 2023).

Cette dynamique ouvre alors sur une interrogation plus explicitement normative : si l'IA est porteuse d'enjeux de pouvoir, de représentation et de transformation sociale, selon quelles finalités doit-elle être pensée ? Quels principes éthiques doivent orienter son développement dans les contextes africains ? Et comment faire de son appropriation non seulement une question d'usage, mais une question de justice, de responsabilité et de liberté collective ? C'est à

ces enjeux que nous consacrerons la dernière partie de cette réflexion.

3. Éthique et finalité de l'intelligence artificielle dans les sociétés africaines : l'éthotopie comme horizon d'une appropriation critique et décolonisée

Après avoir interrogé l'intelligence artificielle à partir de la modernité technoscientifique et de la colonialité du sens, puis analysé les perceptions et réceptions qu'elle suscite dans les sociétés africaines, demeure une interrogation décisive : selon quelles finalités penser l'intelligence artificielle en Afrique ? Autrement dit, à partir de quels repères éthiques orienter son développement afin qu'elle ne reproduise ni les dépendances historiques, ni les hiérarchies épistémiques, ni les formes contemporaines d'extraction et d'exclusion ?

La question éthique est ici fondamentale. L'intelligence artificielle ne relève pas seulement de l'innovation ou de l'efficacité technique ; elle engage des choix anthropologiques, politiques et civilisationnels. Derrière chaque algorithme se dessinent des visions du monde, des formes de gouvernance et des rapports au vivant, au travail, au savoir et à la décision. Développer l'IA, c'est donc orienter le monde social. L'éthique contemporaine demeure toutefois largement dominée par des cadres normatifs produits dans les grands centres technologiques mondiaux. Transparence, responsabilité, équité, explicabilité et robustesse, présents notamment dans la Recommandation de l'UNESCO (2021) et les Principes de l'OCDE, ont rendu

visibles les enjeux de biais, de surveillance, de discrimination et de responsabilité. Mais ces cadres peuvent aussi devenir des instruments de gouvernance ou de légitimation de l'innovation sans interroger suffisamment ses conditions économiques, historiques et géopolitiques.

D'autre part, ces approches reposent fréquemment sur des principes trop généraux ou trop abstraits pour penser concrètement les rapports situés entre les sociétés et les techniques. Elles peinent à saisir les mémoires historiques, les contextes culturels, les asymétries de pouvoir, les usages ordinaires ou les formes locales d'appropriation qui structurent l'expérience technologique. L'IA ne doit pas être évaluée ni à partir des espoirs qu'elle suscite ni des craintes qu'elle provoque, mais à partir de ce qu'elle produit concrètement dans des situations déterminées. Diakité (1985) avait déjà décrit ce mécanisme à une échelle plus large : le transfert de technologie vers l'Afrique et le Tiers-Monde y introduit, selon lui, l'éthique marchande avec son lot de violences, l'exclusion des couches sociales incapables de s'y adapter, et la « prolétarisation » de la main-d'œuvre locale, subordonnant durablement le continent au capital financier international dont il assure, par le biais des délocalisations, l'expansion.

Penser l'intelligence artificielle depuis l'Afrique exige alors un déplacement théorique. Il ne s'agit pas seulement d'adapter des principes universels à des contextes locaux, mais d'élaborer une réflexion éthique capable de partir des expériences africaines elles-mêmes : de leurs histoires coloniales, de leurs traditions relationnelles, de leurs

pratiques sociales, de leurs langues, de leurs vulnérabilités numériques, mais aussi de leurs puissances d'invention. C'est dans cette perspective que nous proposons ici le concept d'éthotopie comme horizon critique pour penser l'intelligence artificielle en Afrique.

L'éthotopie ne désigne ni une utopie technologique ni un modèle normatif fermé. Elle ne se réduit ni à une charte éthique supplémentaire, ni à un ensemble de règles à appliquer à la machine. Elle renvoie à une pratique critique située, attentive aux formes de vie, aux usages, aux relations et aux devenirs collectifs que les dispositifs techniques rendent possibles ou empêchent. Ce concept dialogue directement avec l'idée d'Afrotopia développée par Felwine Sarr, définie comme « une utopie active qui se donne pour tâche de débusquer dans le réel africain les vastes espaces du possible et les féconder » (Sarr, 2016). L'intérêt de cette perspective est de déplacer profondément la pensée de l'utopie : celle-ci n'est plus un ailleurs idéal, abstrait ou inaccessible, mais une puissance critique d'attention au présent, aux virtualités déjà présentes dans le réel. L'éthotopie s'inscrit dans cette filiation. Elle consiste moins à imaginer un futur technologique parfait qu'à identifier, dans les usages actuels des techniques, les possibilités concrètes d'une réorientation collective, démocratique et écologiquement soutenable de notre rapport à l'intelligence artificielle. Elle ne demande pas uniquement ce que l'IA est capable de faire, mais ce qu'elle fait advenir. Ainsi comprise, l'éthique de l'intelligence artificielle ne se limite plus à la conformité des systèmes, à

leur régulation ou à la correction des biais. Elle devient réflexion sur les modes d'existence technologiques.

L'éthotopie déplace alors la question de l'éthique du terrain des principes vers celui de l'habitation du monde technique. Elle ne demande pas seulement si une intelligence artificielle est juste, transparente ou explicable ; elle interroge la qualité du monde social qu'elle configure. Elle s'intéresse aux formes de coexistence qu'elle favorise, aux imaginaires qu'elle active, aux vulnérabilités qu'elle intensifie ou aux puissances collectives qu'elle rend possibles. Pensée depuis les sociétés africaines, l'éthotopie invite ainsi à replacer la technique dans le champ plus large des finalités humaines. Elle rejoint ici les intuitions de Hans Jonas (1990) sur la responsabilité à l'égard du futur, celles de Ngũgĩ wa Thiong'o sur la mémoire culturelle du langage, celles d'Aníbal Quijano sur la persistance de la colonialité, ou encore celles de Felwine Sarr sur la nécessité d'inventer des formes africaines de modernité.

L'intelligence artificielle n'apparaît plus comme un destin technologique auquel il faudrait s'adapter, mais comme un espace de négociation, de création et de conflictualité politique. Dans cette perspective, l'Afrique ne se situe pas simplement face à l'obligation de rattraper un retard numérique. Elle se trouve devant la possibilité historique de contribuer à réinventer le sens même du progrès technologique. L'éthotopie ouvre précisément cet espace. Elle propose une appropriation critique, décolonisée et située de l'intelligence artificielle, orientée non vers la seule performance, l'optimisation ou l'accumulation, mais

vers la construction de mondes habitables, relationnels, pluralistes et attentifs aux conditions du vivant. Elle constitue moins une réponse définitive qu'un cadre d'interrogation, d'expérimentation et de vigilance. Elle invite à penser l'intelligence artificielle à partir des formes africaines d'existence, de mémoire, de solidarité et d'invention, non comme périphérie du monde technologique, mais comme lieu de production de ses possibles futurs.

Cette exigence d'une doctrine capable de fixer les finalités avant les instruments trouve un précédent dans la philosophie africaine du développement. Dès 1985, Sidiki Diakité proposait, face aux violences du transfert technologique, une technologie capable d'introduire des rapports de production non aliénés et de favoriser une réappropriation de soi et du monde. Sa notion de technologie appropriée privilégie une technique adaptée aux besoins locaux, accessible, écologiquement durable, maîtrisable par les populations et culturellement intégrée. Cette grille fournit à l'éthotopie des critères opératoires pour distinguer une appropriation réelle de l'IA d'une simple importation supplémentaire. Appliqués à l'intelligence artificielle contemporaine, ces critères invitent à interroger, pour chaque système déployé sur le continent, plusieurs questions concrètes : qui conçoit l'algorithme et selon quels intérêts ? Sur quelles données est-il entraîné, et ces données reflètent-elles les réalités africaines ou les reproduisent-elles à travers un prisme étranger ? Quelle part de la chaîne de valeur, de la conception à la maintenance, reste-t-elle contrôlée localement ? Quelle dépendance énergétique, matérielle ou financière le système induit-il à

moyen terme ? Ces questions déplacent l'évaluation de l'intelligence artificielle du seul registre de la performance technique vers celui, plus exigeant, de la souveraineté cognitive et matérielle. Elles ne prétendent pas offrir un protocole définitif, mais un ensemble de repères permettant d'apprécier, au cas par cas, si un dispositif d'intelligence artificielle sert un projet de développement endogène ou reconduit, sous une forme actualisée, les logiques de dépendance déjà décrites par Diakité.

Cette réinvention, cependant, ne peut demeurer un horizon purement théorique. Elle suppose, en amont, ce qui fait aujourd'hui largement défaut aux plans nationaux existants examinés plus haut : une doctrine claire, issue d'une délibération collective et non d'une simple conformité aux attentes des bailleurs, capable de fixer les finalités avant les instruments. Elle suppose également la résolution préalable des besoins matériels de base : électricité, connectivité, éducation numérique, sans lesquels l'intelligence artificielle resterait un horizon théorique sans prise réelle sur le continent. Cette double exigence, doctrinale et matérielle, place les acteurs africains devant une tension réelle : celle d'un temps politique et économique qui pousse à l'adoption rapide de solutions déjà disponibles, et celle d'un temps plus long, nécessaire à l'élaboration d'une doctrine endogène et à la construction des infrastructures qui la rendraient effective. L'éthotopie ne prétend pas résoudre cette tension ; elle propose d'en faire un objet explicite de délibération publique, plutôt qu'un arbitrage implicite laissé aux seuls bailleurs de fonds et fournisseurs technologiques. C'est à cette condition que l'appropriation de

l'intelligence artificielle par les sociétés africaines pourra dépasser le stade de l'adaptation pour devenir un véritable projet de civilisation technique.

Conclusion générale

L'intelligence artificielle constitue l'un des grands opérateurs de transformation du XXIe siècle. Elle reconfigure les économies, les institutions, les savoirs, les modes de communication et les formes contemporaines de gouvernement. Mais elle ne peut être pensée comme un objet universel abstrait, indépendant des histoires qui la rendent possible ni des sociétés qui la reçoivent. Cet article a proposé de penser l'intelligence artificielle à partir des sociétés africaines en articulant trois niveaux d'analyse.

Le premier niveau d'analyse a montré que l'intelligence artificielle s'inscrit dans l'histoire de la modernité technoscientifique et demeure traversée par les logiques de colonialité du pouvoir, du savoir et du langage mises en évidence par Quijano et Maldonado-Torres, et prolongées, sur un terrain proprement africain, par la critique du transfert technologique formulée par Diakité. Loin d'être neutre, l'IA hérite d'infrastructures, de catégories et de rapports de force historiquement situés, que les travaux de Benjamin et de Birhane permettent de repérer jusque dans les architectures algorithmiques contemporaines.

Le deuxième niveau a établi que les sociétés africaines ne reçoivent pas l'intelligence artificielle passivement : elles l'interprètent, la traduisent, la discutent

et la réinventent selon leurs expériences, leurs pratiques et leurs imaginaires. Les imaginaires universitaires et médiatiques oscillent entre le récit du saut technologique et celui de l'angoisse d'un néocolonialisme numérique ; les réponses institutionnelles et gouvernementales, illustrées par les stratégies nationales du Bénin ou du Rwanda et par la démarche de l'Université d'Abomey-Calavi, révèlent un volontarisme réel mais fréquemment mis à l'épreuve par la dépendance au financement extérieur et par l'absence de doctrine endogène ; les usages populaires, enfin, donnent à voir des formes d'appropriation créatives : de la traduction automatique des langues africaines portée par Masakhane AI aux assistants juridiques et comptables en langues locales comme Darkaa, mais aussi des conditions matérielles, infrastructurelles et linguistiques qui continuent de limiter, pour la majorité des populations, un accès réel et autonome à ces technologies. Les perceptions africaines de l'IA apparaissent ainsi plurielles, situées et souvent ambivalentes, ce qui interdit toute lecture homogène du rapport du continent à cette technologie.

Le troisième niveau a enfin déplacé la réflexion éthique au-delà de la seule conformité aux cadres normatifs internationaux, en proposant l'éthotopie comme horizon critique pour penser l'intelligence artificielle à partir des formes de vie, des mémoires et des devenirs collectifs africains. Reprenant les critères de la technologie appropriée formulés par Diakité, cette perspective invite à évaluer chaque dispositif d'intelligence artificielle à l'aune de sa contribution réelle à une souveraineté cognitive, matérielle et culturelle du continent, plutôt qu'à la seule

conformité technique. L'éthotopie invite ainsi à considérer l'éthique de l'intelligence artificielle comme une réflexion sur les mondes que la technique contribue à produire : relations, subjectivités, exclusions et possibles. L'enjeu pour les sociétés africaines n'est donc pas seulement d'accéder à l'intelligence artificielle ou d'en corriger les biais, mais de participer à la définition de ses finalités. Il ne s'agit pas simplement d'intégrer l'Afrique dans l'ère de l'intelligence artificielle, mais de penser l'intelligence artificielle depuis l'Afrique. Sans infrastructures, énergie, doctrine endogène et culture numérique, l'intelligence artificielle risque de rester une utopie technologique sans impact réel sur le continent.

Bibliographie

AFRICAN UNION, 2024. *Continental Artificial Intelligence Strategy for Africa (2024-2033)*, AUC (African Union Commission), Addis-Abeba.

ALEXANDER Michelle, 2010. *The New Jim Crow: Mass Incarceration in the Age of Colorblindness*, The New Press, New York.

AYISSI Lucien, 2006, « Essai de clarification du rapport de l'Afrique à la technoscience », in Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé I, vol. 1, n° 4, nouvelle série, Yaoundé, PUY, p. 278-296.

BAILLIFARD Ambroise et CARBONEL Henrietta, 2025. *L'éducation à l'épreuve de l'intelligence artificielle : la pédagogie en pratique*, Épistémé, Lausanne.

BENJAMIN Ruha, 2019. *Race After Technology: Abolitionist Tools for the New Jim Code*, Polity Press, Cambridge.

BIRHANE Abeba, 2020. « Algorithmic Colonization of Africa », in *SCRIPTed*, vol. 17, n° 2, p. 389-409.

BUOLAMWINI Joy et GEBRU Timnit, 2018, « Gender Shades: Intersectional Accuracy Disparities in Commercial Gender Classification », in *Proceedings of the 1st Conference on Fairness, Accountability and Transparency (FAT 2018)*, New York, PMLR, *Proceedings of Machine Learning Research*, vol. 81, p. 77-91.

COULDRY Nick et MEJIAS Ulises A., 2019. *The Costs of Connection: How Data Is Colonizing Human Life and Appropriating It for Capitalism*, Stanford University Press, Stanford.

DIAKITÉ Sidiki, 1985. *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris.

HUI Yuk, 2016. *The Question Concerning Technology in China: An Essay in Cosmotechnics*, Urbanomic, Falmouth.

JONAS Hans, 1990. *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Cerf, Paris.

KOHNERT Dirk, 2022, « Éthique des machines et identités africaines : perspectives de l'intelligence artificielle en Afrique », Zenodo, Genève, https://zenodo.org/records/6849146, Consulté le 22 Juillet 2026.

MALDONADO-TORRES Nelson, 2007, « On the Coloniality of Being: Contributions to the Development of a Concept », in *Cultural Studies*, vol. 21, n° 2-3, p. 240-270.

NGŨGĨ WA THIONG'O, 1986. *Decolonising the Mind: The Politics of Language in African Literature*, James Currey, London.

OCDE, 2019 (mise à jour 2024). *Recommandation du Conseil sur l'intelligence artificielle* [OECD/LEGAL/0449], Paris, Éditions OCDE.

QUIJANO Aníbal, 2000, « Coloniality of Power, Eurocentrism, and Latin America », in Nepantla: Views from South, vol. 1, n° 3, p. 533-580, https://doi.org/10.1177/0268580900015002005, Consulté le 22 Juillet 2026.

QUIJANO Aníbal, 2007a [1999]. « Coloniality and Modernity/Rationality », in *Cultural Studies*, vol. 21, n° 2-3, p. 168-178, https://doi.org/10.1080/09502380601164353, Consulté le 22 Juillet 2026.

QUIJANO Aníbal, 2007b, « "Race" et colonialité du pouvoir », in *Mouvements*, n° 51, p. 111-118.

SARR Felwine, 2016. *Afrotopia*, Philippe Rey, Paris.

TABI AGBOR Thierry-Roland, 2023, « L'utilité des Stratégies nationales pour l'intelligence artificielle (SNIA) : l'exemple de quatre cas d'étude pour l'aide à la décision en Afrique », HAL Open Science, hal-04342065v2, https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04342065v2, Consulté le 22 Juillet 2026.

UNESCO, 2021. *Recommendation on the Ethics of Artificial Intelligence*, UNESCO, Paris.

WEBER Max, 1971. *Économie et société*, Plon, Paris.